

**APROBAT**

În ședința Biroului permanent al  
Camerei Deputaților



Parlamentul României  
**Camera Deputaților**

B.P. Nr. 380 din 11.04.2008

**Parlamentul României  
Camera Deputaților**

**Direcția Generală Afaceri Externe**

București, 11 aprilie 2008

Nr. 62a/615

**MEMORANDUM INTERN**

**De la: dna. Nadia Ionescu, director**

**Către: dl. Mihai Unghianu, Secretar general adjunct al Camerei Deputaților**

**Tema: Participarea la Conferința Președinților de Parlamente Francofone  
și la cea de-a XXXIV-a Sesiune a Adunării Parlamentare a  
Francofoniei (Quebec, 1-8 iulie 2008)**

În perioada 1-8 iulie a.c., vor avea loc, la Quebec, lucrările Conferinței Președinților de Parlamente Francofone și ale celei de-a XXXIV-a Sesiuni a Adunării Parlamentare a Francofoniei (APF).

Conferința Președinților din Parlamentele Francofone va avea ca temă „Președinții de parlamente și consolidarea democrației”. Domnul Louis Massicotte, șeful Catedrei de cercetare a democrației și instituțiile parlamentare de la Universitatea Laval, va face o introducere a temei, urmând ca participanții să ia cuvântul în cadrul reuniunii.

La conferință vor participa domnul Valer Dorneanu (PSD), Vicepreședinte al Camerei Deputaților, domnul Titu Nicolae Gheorghiof, Secretarul General al Camerei Deputaților, doamna Nadia Ionescu, director al Direcției de relații parlamentare cu țările europene, America de Nord și organismele multilaterale ale acestora, doamna Laura Manoliu, consilier al Secretarului General și doamna Cristina Sava, secretar administrativ al delegației Camerei Deputaților la APF.

În cadrul celei de-a a XXXIV-a Sesiuni a Adunării Parlamentare a Francofoniei (2-7 iulie 2008) vor avea loc dezbateri în cadrul celor patru comisii permanente, în cadrul reuniunii femeilor parlamentare.

La sesiune sunt invitați să participe delegațiile Conferinței Președinților de Parlamente Francofone și membrii Delegației României la APF respectiv doamna deputată Liana Dumitrescu, domnii deputați Vasile Filip Soporan (PSD), Alexandru Ciocâlțeu (PD-L), Aurel Gubandru (PSD).

**Acțiunile au caracter parlamentar conform Art.3, alin. a) al HBP 1/2003 modificată și completată prin HBP 5/2007.**

Propunem:

- să se aprobe participarea delegațiilor mai sus menționate la aceste acțiuni;
- deplasarea să se efectueze după cum urmează:
  - pentru domnii Valer Dorneanu și Titu Nicolae Gheorghiof, doamnele Nadia Ionescu și Laura Manoliu pe ruta *București-Frankfurt-Toronto-Quebec-Montreal-Frankfurt-București*, cu plecare din București în ziua de 29 iunie 2008, ora 14.25 (LH 3413) și întoarcere în ziua de 8 iulie 2008, ora 13.45 (LH 3412), conform traseului alăturat;
  - pentru doamna Liana Dumitrescu, domnii Vasile Filip Soporan, Alexandru Ciocâlțu și Aurel Gubandru pe ruta *București-Frankfurt-Montreal-Quebec-Montreal-Frankfurt-București*, cu plecare din București în ziua de 1 iulie 2008, ora 6.10 (LH 3417) și întoarcere în 9 iulie 2008, ora 13.45 (LH 3412).
  - pentru doamna Cristina Sava pe ruta *București-Frankfurt-Toronto-Quebec-Frankfurt-București*, cu plecare din București în ziua de 29 iunie 2008, ora 14.25 (LH 3413) și întoarcere în ziua de 9 iulie 2008, ora 13.45 (LH 3412), conform traseului alăturat;
- să se acorde drepturi de diurnă categoria a II-a, 100% și cazare plafon B:
  - domnilor Valer Dorneanu și Titu Nicolae Gheorghiof și doamnelor Nadia Ionescu și Laura Manoliu pentru 9 zile și 8 nopți;
  - doamnei Liana Dumitrescu și domnilor Vasile Filip Soporan, Alexandru Ciocâlțu și Aurel Gubandru pentru 8 ½ zile și 7 nopți;
  - doamnei Cristina Sava pentru 10 zile și 9 nopți;
- să se acorde un avans de 50% cu decontare ulterioară;
- să se suporte din bugetul Camerei Deputaților contravaloarea taxei de viză pentru Canada pentru membrii delegației;
- să aprobe acordarea de cadouri simbolice;
- recalcularea cheltuielilor să se facă la întoarcerea în țară pe baza documentelor justificative.

  
**Director,**  
**Nadia Ionescu**

Avizat:

Expert,  
**Petruța Constantinescu**

Redactat: Cristina Sava

|                             |       |
|-----------------------------|-------|
| Camera Deputaților          |       |
| 4                           | VIZAT |
| CONTROL FINANCIAR PREVENTIV |       |
| 11.04.2008                  |       |

**Direcția Generală Afaceri Externe**  
Tel: 4141875; Fax: 4141877; e-mail: dropi@cdep.ro.

ASSEMBLÉE NATIONALE  
QUÉBEC

## Le Président

*Le 14 mars 2008*

*Monsieur Bogdan Olteanu  
Président  
Chambre des députés  
Palatul Parlamentului  
Str. Izvor 2-4. Sector 5  
050563 BUCHAREST  
ROUMANIE*

*Monsieur le Président,*

Dans une lettre envoyée en février 2007, je vous informais que l'Assemblée nationale du Québec organisait une Conférence des présidents d'Assemblée parlementaire de la Francophonie le 4 juillet prochain, dans le cadre des festivités entourant la commémoration du 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la ville de Québec.

Par la présente, c'est avec plaisir que je réitère mon invitation à venir à Québec, du 2 au 5 juillet 2008, afin de participer à cette conférence. Je vous rappelle que celle-ci sera précédée par les célébrations du jour anniversaire de la fondation de Québec, le 3 juillet, auxquelles vous êtes convié. Cette conférence sera suivie, le 5 juillet, par l'ouverture de la XXXIV<sup>e</sup> Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), dont les assises se tiendront également à Québec du 5 au 8 juillet, activité à laquelle vous êtes aussi invité à participer.

Je souhaite que nous profitons de cette Conférence des présidents d'Assemblée parlementaire de la Francophonie pour débattre du thème « Les présidents des assemblées législatives et le renforcement de la démocratie ». Monsieur Louis Massicotte, titulaire de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval, fera une entrée en matière et l'ensemble des présidents présents seront, par la suite, invités à s'exprimer sur ce thème. Chaque intervention pourrait s'inspirer de critères précis de fond et de forme que je vous propose de consulter dans le document ci-joint.

...2



## CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

QUÉBEC, LE 4 JUILLET 2008

THÈME : LES PRÉSIDENTS DES ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES  
ET LE RENFORCEMENT DE LA DÉMOCRATIE

### QUELQUES PISTES D'ORIENTATION

La conférence s'intéresse au rôle que peuvent jouer les présidents d'assemblée dans le renforcement des pratiques démocratiques et, ce, sous trois angles. Le premier consiste à préciser (1) les objets sur lesquels le Parlement doit agir en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle. Les diverses enquêtes le prouvent, les citoyens affichent souvent une attitude très critique à l'égard de la classe politique et du Parlement. Les présidents ont pris acte des différentes récriminations et cherchent tous à renforcer la confiance de la population envers l'institution parlementaire. Conséquemment, le renforcement des pratiques démocratiques doit s'appuyer sur un rapprochement entre les citoyens et l'institution parlementaire en s'intéressant aux questions de bonne gouvernance, de dialogue social et d'expression des points de vue de la société civile.

Le deuxième angle porte sur (2) les pouvoirs et les moyens dont dispose la présidence pour faire accepter et mettre en place des réformes qui renforcent la pratique de la démocratie dans nos assemblées. Il incombe au premier personnage de cette institution, le président, d'assumer cette lourde responsabilité. Cependant, la pratique semble suggérer que sa marge de manœuvre est réduite puisqu'il doit normalement recevoir l'adhésion de l'ensemble des parlementaires ou des différents groupes parlementaires qui composent l'Assemblée. Dans ce contexte, quels sont les pouvoirs, les moyens et les outils à la disposition de la présidence pour permettre d'identifier les problèmes, d'élaborer des solutions et de les appliquer?

Enfin, le troisième angle porte sur (3) les compétences ou les attitudes qui sont nécessaires à la présidence pour faire accepter aux parlementaires ou aux groupes parlementaires les réformes institutionnelles qui s'imposent. Comment un président peut susciter l'adhésion à des projets de réforme dans un contexte souvent partisan? La Conférence des présidents regroupe des parlementaires aguerris qui disposent de la confiance de leurs pairs. Ce sont des leaders. De quelle manière peuvent-ils assumer un leadership dans la préservation et le renforcement des pratiques démocratiques?

Dans leurs interventions, les présidents sont invités à aborder le thème du renforcement des pratiques démocratiques en touchant un ou plusieurs angles présentés ci-dessus. L'exposé demandé fait appel aux connaissances, aux compétences et, surtout, à l'expérience des présidents. À titre d'aide-mémoire, voici quelques éléments qui pourraient être abordés :

***(1) L'objet du renforcement des pratiques démocratiques :***

- La bonne gouvernance de l'institution parlementaire;
- La revalorisation du rôle des députés;
- L'accessibilité de l'institution à l'ensemble des citoyens;
- La diffusion de l'information parlementaire;
- Le dialogue social entre l'institution parlementaire et la société civile.

***(2) Les moyens à la disposition de la présidence pour proposer des réformes :***

- Les dispositions réglementaires et les règles de procédure;
- La compétence de l'administration parlementaire;
- Les outils de planification comme un plan stratégique;
- Les stratégies de communication.

***(3) Les compétences et attitudes à privilégier :***

- Un leadership innovateur;
- Les habiletés de communication;
- Les capacités à traduire les besoins des parlementaires;
- La nécessité d'agir en toute intégrité et impartialité.

### **DÉROULEMENT DE LA CONFÉRENCE**

- Mot de bienvenue du président de l'Assemblée nationale du Québec, monsieur Michel Bissonnet.
  - M. Louis Massicotte, titulaire de la Chaire sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval, fera une présentation préliminaire aux échanges.
  - Le président de l'Assemblée nationale du Québec agira à titre de président de séance : il donnera les droits de parole et s'assurera que la durée des interventions soit équitable.
  - Les présidents participants prendront la parole de leur siège dans la salle de l'Assemblée nationale.
  - Lors de la séance, les présidents participants auront la possibilité de réagir à la présentation faite par l'expert, d'expliquer un point de vue, de discuter de la situation particulière de leur pays/région, et éventuellement de poser des questions (possibilité d'échanges entre les participants).
  - À la suite des échanges, une déclaration finale sera adoptée.
-



---

## CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (2 AU 5 JUILLET 2008)

---

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Situé au nord-est du continent américain, le Québec est une terre de contrastes, tant par la diversité de son territoire que par la variabilité de son climat. La plus vaste des dix provinces de la fédération canadienne occupe une superficie de 1,7 million de kilomètres carrés. Elle est parsemée d'un million de lacs et de rivières, et traversée sur 1 200 kilomètres par le fleuve Saint-Laurent. Ce fleuve est l'une des plus grandes voies navigables du monde, et assure en toutes saisons un accès direct au cœur du continent.

Le Québec compte 7,7 millions d'habitants, soit près du quart de la population canadienne. Ils se concentrent principalement dans la partie sud du territoire en bordure du fleuve Saint-Laurent. Dix nations amérindiennes et une nation inuite sont présentes sur l'ensemble du territoire et constituent 1% de sa population. Le Québec est une société très largement francophone. La majorité de la population, soit 83%, parle le français à la maison, alors que 10% y parle l'anglais et 6% une autre langue.

Capitale de la province de Québec et ville du patrimoine mondial, la ville de Québec compte une population d'environ 500 000 habitants. Place forte stratégique durant près de trois siècles, Québec a conservé les principales composantes de son ancien système de défense, ce qui en fait la seule ville d'Amérique du Nord entourée d'une enceinte de fortifications authentique.

Berceau de la civilisation française en Amérique du Nord, Québec célèbre cette année le 400<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation par l'explorateur français Samuel de Champlain. Le programme de la Conférence des présidents d'Assemblée parlementaire de la Francophonie intègre la journée du 400<sup>e</sup> anniversaire, le 3 juillet 2008 (<http://monquebec2008.sympatico.msn.ca/MonQuebec2008>), et coïncide avec la tenue du Festival d'été de Québec, du 3 au 13 juillet 2008 ([http://www.infofestival.com/Festival/fr-ca\\_section1.html](http://www.infofestival.com/Festival/fr-ca_section1.html)). L'Assemblée nationale du Québec facilitera la participation des délégués à ces diverses manifestations.

### **1. DATES ET LIEUX DES TRAVAUX**

L'Assemblée nationale du Québec sera l'hôte, dans la ville de Québec de la **Conférence des présidents d'Assemblée parlementaire de la Francophonie** (4 juillet 2008). Elle se déroulera à la salle de l'Assemblée nationale de l'hôtel du Parlement. Veuillez prendre note que les travaux se dérouleront **exclusivement en français**.

## **2. INSCRIPTIONS**

Les présidents et les fonctionnaires sont priés de confirmer dès que possible, au plus tard le 15 avril 2008, leur participation en remplissant dûment le formulaire d'inscription ci-joint et en le retournant par télécopieur ou courriel (format PDF) à :

**M<sup>me</sup> Caroline Côté**  
**Protocole de l'Assemblée nationale**  
**Assemblée nationale du Québec**  
Édifice André-Laurendeau  
1050, rue des Parlementaires  
Bureau 4.29  
Québec (Québec) G1A 1A3  
Téléphone : 1 418 643-4206  
Télécopieur : 1 418 528-0846  
[protocole@assnat.qc.ca](mailto:protocole@assnat.qc.ca)

## **3. RÉSERVATIONS D'HÔTEL**

L'hébergement se fera à l'hôtel Hilton Québec, au centre-ville de Québec, tout près du lieu des réunions de travail. *Les réservations seront effectuées par le Protocole de l'Assemblée nationale du Québec, selon l'ordre d'arrivée des formulaires d'inscription.*

Chaque délégué est responsable de ses frais d'hébergement et des autres frais reliés à la chambre. Les réservations d'hôtel s'effectueront à partir des informations contenues dans le formulaire d'inscription ci-joint. Veuillez vous assurer de nous indiquer clairement le type de chambre que vous souhaitez obtenir. Après la date limite d'inscription, le 15 avril 2008, il ne sera plus possible à l'Assemblée nationale du Québec de garantir la disponibilité des chambres. Dans le contexte du grand nombre d'événements reliés au 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec, la majorité des hôtels affichent déjà complet pour cette période de l'année.

Pour plus d'information au sujet de l'hôtel :

**Hôtel Hilton Québec**  
1100, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 4P3  
[www.hiltonquebec.com](http://www.hiltonquebec.com)

## **4. TEMPÉRATURE ET VÊTEMENTS**

En juillet, la température moyenne à Québec se situe autour de 22° C. Une veste légère ainsi qu'un tricot sont suggérés pour les soirées d'été qui peuvent être fraîches.

Pour les réceptions, la tenue de ville ou le costume national sont requis. La tenue de cérémonie ne sera requise à aucun moment.

## **5. TRANSPORT**

En raison du fort achalandage prévu au début juillet pour les festivités entourant le 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec, nous vous recommandons d'effectuer vos réservations de vols le plus rapidement possible.

La destination aéroportuaire finale est l'aéroport international Jean-Lesage de Québec.

Un service d'accueil est prévu à l'aéroport international Jean-Lesage de Québec à compter du 30 juin. Le transport des délégués sera assuré par l'Assemblée nationale du Québec de l'aéroport à l'hôtel. Pour le départ des délégués, l'Assemblée nationale du Québec assurera également le transport de l'hôtel à l'aéroport jusqu'au 8 juillet.

**Les présidents qui souhaiteraient avoir à leur disposition en tout temps un véhicule de fonction pendant leur séjour devront prendre leurs propres dispositions à cet effet, par exemple en communiquant avec leur ambassade.**

## **6. BAGAGES**

Nous vous invitons à très bien identifier vos bagages afin d'en faciliter le repérage à l'accueil.

## **7. VISAS**

La prérogative d'émettre les visas d'entrée au Canada relève du gouvernement fédéral canadien. Chaque délégation doit contacter la représentation diplomatique desservant son territoire le plus rapidement possible pour obtenir à temps les documents et informations requis. La liste des bureaux des visas à l'étranger se trouve à l'adresse suivante:

[www.cic.gc.ca/francais/bureaux/index.html](http://www.cic.gc.ca/francais/bureaux/index.html)

À l'exception des citoyens des pays où il y a une dispense de visa, toutes les personnes qui viennent au Canada comme visiteurs doivent avoir un visa (veuillez consulter le lien suivant : [www.cic.gc.ca/francais/visiter/visas.asp](http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/visas.asp)).

**Les citoyens des pays et régions suivants doivent obtenir un visa pour entrer au Canada comme visiteurs :**

Albanie, Algérie, Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Djibouti, Dominique, Égypte, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée Équatoriale, Guinée-Bissau, Haïti, Hongrie, Laos, Liban, Macédoine, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Moldavie, Niger, Pologne, République arabe syrienne, République démocratique du Congo, Rwanda, Roumanie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu, Viêt-nam.

**Les citoyens des pays et régions suivants ne sont pas tenus d'obtenir un visa pour visiter le Canada :**

Andorre, Belgique, Chypre, France, Genève, Grèce, Jersey, Jura, Louisiane, Luxembourg, Maine, Monaco, Sainte Lucie, Suisse, Val d'Aoste, Valais, Vaud.

Les personnes qui ont besoin d'un visa doivent l'obtenir à un bureau des visas à l'étranger et non à la frontière. Les délégués pour lesquels un visa est requis et qui ne l'auront pas en leur possession risquent de ne pas être admis au Canada. Aucune démarche ne pourra être effectuée à partir de Québec.

Les participants sont invités à communiquer le plus tôt possible (au moins quatre semaines avant le départ) avec l'ambassade ou le consulat canadien le plus proche, le cas échéant, afin d'obtenir le visa d'entrée au Canada.

Veuillez noter que si les délégués voyagent avec des enfants âgés de 17 ans ou moins, des documents particuliers seront exigés pour entrer au Canada. Pour plus d'information, veuillez consulter le lien [www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/visa.asp](http://www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/visa.asp).

## **8. COURANT ÉLECTRIQUE**

Comme partout en Amérique du Nord, le courant est de 110 volts (60 cycles). Les prises de courant ne pouvant recevoir les fiches européennes, il faut **prévoir un adaptateur.**

## **9. ASSURANCES**

Nous recommandons aux délégués de prévoir les assurances nécessaires pour perte de bagages, maladies ou accidents durant leur séjour.

## **10. DÉPENSES PERSONNELLES DES PARTICIPANTS**

Toutes les dépenses personnelles, dont notamment le coût de la chambre d'hôtel, les repas non prévus au programme, les appels téléphoniques, le blanchissage et autres dépenses de ce genre, **sont aux frais des participants.**

## **11. MONNAIE ET ARGENT**

La monnaie légale est le dollar canadien, qui se divise en 100 cents. Il existe des coupures de 5, 10, 20, 50 et 100 dollars ainsi que des pièces de 1, 5, 10, 25 cents et de 1 et 2 dollars.

Les cartes de crédit les plus connues sont acceptées partout, notamment Visa, Master Card et American Express. Quant aux chèques de voyage, ils sont honorés dans les grands hôtels, certains restaurants et les grands magasins. Autrement, il faut les encaisser dans un bureau de change ou dans une banque.

Les établissements bancaires sont généralement ouverts de 10 h à 14 h du lundi au vendredi. Un vaste réseau de guichets automatiques permet des retraits à toute heure, sept jours sur sept.



**CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE  
DE LA FRANCOPHONIE**  
HÔTEL DU PARLEMENT

**QUÉBEC, 2 AU 5 JUILLET 2008**

**PROGRAMME PRÉLIMINAIRE**

**Le mercredi 2 juillet**

- Journée Arrivée des participants à l'aéroport international Jean-Lesage de Québec  
Accueil et transport de l'aéroport à l'hôtel Hilton Québec  
Inscription et remise de la pochette d'information
- 19 h 30 Réception dînatoire de bienvenue offerte par le président de l'Assemblée nationale et premier vice-président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, monsieur Michel Bissonnet, pour les présidents et les délégués de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie présents à Québec  
*Hôtel du Parlement, salle du Conseil législatif*
- 21 h Fin de la réception dînatoire et retour à l'hôtel Hilton Québec

**Le jeudi 3 juillet**

- 10 h à 18 h Participation aux activités du 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec
- 19 h 30 Dîner offert par le président de l'Assemblée nationale, monsieur Michel Bissonnet  
*Chapelle du Musée de l'Amérique française*
- 22 h Fin du dîner et retour à l'hôtel Hilton Québec

**Le vendredi 4 juillet**

- 9 h Début des travaux de la Conférence des présidents d'Assemblée parlementaire de la Francophonie  
*Hôtel du Parlement, salle de l'Assemblée nationale*

- 12 h 30 Dîner offert par le président du Sénat du Canada, l'honorable Noël Kinsella et le président de la Chambre des communes du Canada, l'honorable Peter Milliken  
*Cercle de la Garnison*
- 14 h 30 Reprise des travaux de la Conférence des présidents d'Assemblée parlementaire de la Francophonie  
*Hôtel du Parlement, salle de l'Assemblée nationale*
- 17 h Fin des travaux de la Conférence des présidents d'Assemblée parlementaire de la Francophonie
- 19 h 30 Dîner offert par les vice-présidents de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie  
*Musée national des beaux-arts du Québec*
- 22 h 30 Fin du dîner et retour à l'hôtel Hilton Québec

---

**Le samedi 5 juillet**

---

- 9 h Ouverture officielle des travaux de la XXXIV<sup>e</sup> Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie  
*Hôtel Hilton Québec, salle de bal*
- Journée Départ des participants  
*Un service de navettes sera offert de l'hôtel Hilton Québec vers l'aéroport international Jean-Lesage de Québec*



## XXXIV<sup>e</sup> Session de l'APF

Québec, du 2 au 8 juillet 2008

### PROGRAMME PRÉLIMINAIRE

---

#### Le mercredi 2 juillet

---

- |         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|---------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Journée | Arrivée des participants à l'aéroport international Jean-Lesage de Québec                                                                                                                                                                                                                                                 |
|         | Accueil et transport de l'aéroport vers l'hôtel Hilton Québec                                                                                                                                                                                                                                                             |
|         | Inscription et remise de la pochette d'information                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 19 h 30 | Réception dînatoire de bienvenue offerte par le président de l'Assemblée nationale et premier vice-président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, monsieur Michel Bissonnet, pour tous les délégués de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie<br><i>Hôtel du Parlement, salle du Conseil législatif</i> |

---

#### Le jeudi 3 juillet

---

- |         |                                                                                             |
|---------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| Journée | Participation libre aux célébrations du 400 <sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec |
|         | Dîner et soirée libres                                                                      |

**Le vendredi 4 juillet****Réseau des femmes parlementaires**

|         |                                                                                                                                                                                       |
|---------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 8 h 30  | Réunion du Comité directeur<br><i>Hôtel Hilton Québec</i>                                                                                                                             |
| 9 h     | Début de la réunion du Réseau des femmes parlementaires<br><i>Hôtel Hilton Québec</i>                                                                                                 |
| 12 h 30 | Déjeuner offert par la ministre de la Culture et des Communications et de la Condition féminine, madame Christine St-Pierre<br><i>Hôtel du Parlement, restaurant Le Parlementaire</i> |
| 14 h 30 | Poursuite des travaux de la réunion du Réseau des femmes parlementaires<br><i>Hôtel Hilton Québec</i>                                                                                 |
| 17 h    | Clôture de la réunion                                                                                                                                                                 |

**Journée socioculturelle pour les délégués et les accompagnateurs**  
(prière de signifier votre participation sur le formulaire d'inscription)

|                |                                                                                                                         |
|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 9 h à 11 h     | Visite du quartier Le Petit-Champlain ou de l'Espace 400 <sup>e</sup>                                                   |
| 11 h 30        | Déjeuner-croisière sur le fleuve Saint-Laurent<br><i>MV Louis Jolliet</i>                                               |
| 14 h à 16 h 30 | Visite de l'Espace 400 <sup>e</sup> ou du quartier Le Petit-Champlain                                                   |
| 19 h 30        | Dîner offert par les vice-présidents de la Section du Québec de l'APF<br><i>Musée national des beaux-arts du Québec</i> |
| 22 h           | Fin du dîner et retour à l'hôtel à l'hôtel Hilton Québec                                                                |

**Le samedi 5 juillet**

|         |                                                                                                                                                                                                                                   |
|---------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 9 h     | Ouverture officielle des travaux de la XXXIV <sup>e</sup> Session de l'APF<br><i>Hôtel Hilton Québec, salle de bal</i>                                                                                                            |
| 12 h 30 | Déjeuner<br><i>Hôtel Delta Québec, salle des banquets</i>                                                                                                                                                                         |
| 14 h 30 | Début des travaux en séance plénière<br><i>Hôtel Hilton Québec, salle de bal</i>                                                                                                                                                  |
| 17 h 30 | Suspension des travaux                                                                                                                                                                                                            |
| 19 h    | Cérémonie de remise des insignes de l'Ordre de la Pléiade<br><i>Hôtel Fairmont Le Château Frontenac, salle de bal</i>                                                                                                             |
| 20 h    | Dîner offert par le président de l'Assemblée nationale du Québec et premier vice-président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, monsieur Michel Bissonnet<br><i>Hôtel Fairmont Le Château Frontenac, salle de bal</i> |
| 22 h 30 | Fin du dîner et retour à l'hôtel Hilton Québec                                                                                                                                                                                    |

---

**Le dimanche 6 juillet 2008**

---

- 9 h                      Début des travaux des commissions  
                            *Hôtel Hilton Québec*
- Commission politique  
                            *Salle à confirmer*
- Commission de l'éducation, de la communication et des affaires  
                            culturelles  
                            *Salle à confirmer*
- Commission des affaires parlementaires  
                            *Salle à confirmer*
- Commission de la coopération et du développement  
                            *Salle à confirmer*
- 12 h 30                Déjeuner offert par le directeur général des élections du Québec,  
                            monsieur Marcel Blanchet  
                            *Hôtel Delta Québec, salle des banquets*
- 14 h 30                Reprise des travaux des commissions
- 17 h                      Fin des travaux des commissions
- Dîner et soirée libres

---

**Le lundi 7 juillet 2008**

---

- |        |                                                                                               |
|--------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| 8 h 30 | Réunion du Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires<br><i>Hôtel Hilton Québec</i> |
|--------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
- 9 h                      Reprise des travaux en séance plénière  
                            *Hôtel Hilton Québec, salle de bal*
- 12 h 30                Déjeuner offert par la Section du Québec de l'APF  
                            *Hôtel Delta Québec, salle des banquets*
- 14 h 30                Poursuite des travaux en séance plénière
- 17 h 30                Clôture des travaux de la XXXIV<sup>e</sup> Session de l'APF  
                            *Hôtel Hilton Québec, salle de bal*
- Dîner et soirée libres

---

**Le mardi 8 juillet 2008**

---

Départ des participants  
*Un service de navettes sera offert de l'hôtel Hilton Québec vers l'aéroport international Jean-Lesage de Québec*



**Réunion du Bureau de l'APF  
XXXIV<sup>e</sup> Session de l'APF**

**Québec, du 2 au 8 juillet 2008**

**PROGRAMME PRÉLIMINAIRE  
DES ACCOMPAGNATEURS**

---

**Le mardi 1<sup>er</sup> juillet**

---

|         |                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|---------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Journée | Arrivée des membres du Bureau à l'aéroport international Jean-Lesage de Québec                                                                                                                                                                                       |
|         | Accueil et transport de l'aéroport à l'hôtel Hilton Québec                                                                                                                                                                                                           |
|         | Inscription et remise de la pochette d'information                                                                                                                                                                                                                   |
| 19 h 30 | Dîner offert aux membres du Bureau et à leur accompagnateur par le président de l'Assemblée nationale et premier vice-président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, monsieur Michel Bissonnet<br><i>Hôtel du Parlement, restaurant Le Parlementaire</i> |

---

**Le mercredi 2 juillet**

---

|         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|---------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Journée | Arrivée des participants à l'aéroport international Jean-Lesage de Québec                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|         | Accueil et transport de l'aéroport vers l'hôtel Hilton Québec                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|         | Inscription et remise de la pochette d'information                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 9 h 30  | Visite d'une exposition<br><i>Musée de la civilisation</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 11 h    | Visite d'un marché public<br><i>Marché du Vieux-Port</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|         | Déjeuner et après-midi libres                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 19 h 30 | Réception dînatoire de bienvenue offerte par le président de l'Assemblée nationale et premier vice-président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, monsieur Michel Bissonnet, pour tous les délégués de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et les accompagnateurs<br><i>Hôtel du Parlement, salle du Conseil législatif</i> |

---

**Le jeudi 3 juillet**

---

Journée Participation libre des délégués et des accompagnateurs aux activités du 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec

Dîner et soirée libres

---

**Le vendredi 4 juillet**

---

**Journée socioculturelle  
(délégués et accompagnateurs)**

9 h à 11 h Visite du quartier Le Petit-Champlain ou de l'Espace 400<sup>e</sup>

11 h 30 Déjeuner-croisière sur le fleuve Saint-Laurent  
*M/V Louis Jolliet*

14 h à 16 h 30 Visite de l'Espace 400<sup>e</sup> ou du quartier Le Petit-Champlain

19 h 30 Dîner offert par les vice-présidents de la Section du Québec de l'APF  
*Musée national des beaux-arts du Québec*

---

**Le samedi 5 juillet**

---

9 h 30 Visite du centre commercial Place Sainte-Foy

12 h Déjeuner panoramique  
*Hôtel Loews Le Concorde, restaurant L'Astral*

Après-midi Participation libre au Festival d'été de Québec

19 h Cérémonie de remise des insignes de l'Ordre de la Pléiade  
*Hôtel Fairmont Le Château Frontenac, salle de bal*

20 h Dîner offert par le président de l'Assemblée nationale du Québec et premier vice-président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, monsieur Michel Blissonnet  
*Hôtel Fairmont Le Château Frontenac, salle de bal*

---

**Le dimanche 6 juillet**

---

Avant-midi libre

12 h 30 Déjeuner offert par le directeur général des élections du Québec, monsieur Marcel Blanchet  
*Hôtel Delta Québec, salle des banquets*

14 h 30 Visite du site traditionnel huron Onhoua Chetek8e

Dîner et soirée libres

---

**Le lundi 7 juillet**

---

12 h Déjeuner offert par la Section du Québec de l'APF  
*Hôtel Delta, salle des banquets*

Après-midi, dîner et soirée libres



---

RÉUNION DU BUREAU DE L'APF ET XXXIV<sup>e</sup> SESSION DE L'APF  
(2 au 8 juillet 2008)

---

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Situé au nord-est du continent américain, le Québec est une terre de contrastes, tant par la diversité de son territoire que par la variabilité de son climat. La plus vaste des dix provinces de la fédération canadienne occupe une superficie de 1,7 million de kilomètres carrés. Elle est parsemée d'un million de lacs et de rivières, et traversée sur 1 200 kilomètres par le fleuve Saint-Laurent. Ce fleuve est l'une des plus grandes voies navigables du monde, et assure en toutes saisons un accès direct au cœur du continent.

Le Québec compte 7,7 millions d'habitants, soit près du quart de la population canadienne. Ils se concentrent principalement dans la partie sud du territoire en bordure du fleuve Saint-Laurent. Dix nations amérindiennes et une nation inuite sont présentes sur l'ensemble du territoire et constituent 1% de sa population. Le Québec est une société très largement francophone. La majorité de la population, soit 83%, parle le français à la maison, alors que 10% y parle l'anglais et 6% une autre langue.

Capitale de la province de Québec et ville du patrimoine mondial, la ville de Québec compte une population d'environ 500 000 habitants. Place forte stratégique durant près de trois siècles, Québec a conservé les principales composantes de son ancien système de défense, ce qui en fait la seule ville d'Amérique du Nord entourée d'une enceinte de fortifications authentique.

Berceau de la civilisation française en Amérique du Nord, Québec célèbre cette année le 400<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation par l'explorateur français Samuel de Champlain. Le programme de la XXXIV<sup>e</sup> Session de l'APF intègre la journée du 400<sup>e</sup> anniversaire, le 3 juillet 2008 (<http://monquebec2008.sympatico.msn.ca/MonQuebec2008>), et coïncide avec la tenue du Festival d'été de Québec, du 3 au 13 juillet 2008 ([http://www.infofestival.com/Festival/fr-ca\\_section1.html](http://www.infofestival.com/Festival/fr-ca_section1.html)). La Section du Québec facilitera la participation des délégués à ces diverses manifestations.

### 1. DATES ET LIEUX DES TRAVAUX

La réunion du **Bureau** (2 juillet 2008) se déroulera à l'hôtel Hilton Québec. Celle-ci s'adresse exclusivement aux membres du **Bureau**.

Les travaux de la **XXXIV<sup>e</sup> Session de l'APF** (4 au 7 juillet 2008), de la réunion du Réseau des femmes parlementaires (4 juillet 2008) de même que des commissions permanentes (6 juillet 2008) se tiendront à l'hôtel Hilton Québec.

### 2. INSCRIPTIONS

Les parlementaires et les fonctionnaires sont priés de confirmer dès que possible, au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2008, leur participation aux activités de l'APF en remplissant dûment le formulaire d'inscription ci-joint et en le retournant par télécopieur ou courriel (format PDF) aux deux endroits suivants :

**Secrétariat général de l'APF**  
Secrétariat général administratif  
235, boulevard Saint-Germain  
75007 Paris - France  
Téléphone : 33 1 40 63 91 60  
Télécopieur : 33 1 40 63 91 78  
[info@apf-fr.org](mailto:info@apf-fr.org)

**M<sup>me</sup> Caroline Côté**  
**Protocole de l'Assemblée nationale**  
**Assemblée nationale du Québec**  
Édifice André-Laurendeau  
1050, rue des Parlementaires - Bureau 4.29  
Québec (Québec) G1A 1A3  
Téléphone : 1 418 643-4206  
Télécopieur : 1 418 528-0846  
[apfquebec2008@assnat.qc.ca](mailto:apfquebec2008@assnat.qc.ca)

### **3. RÉSERVATIONS D'HÔTEL**

L'hébergement se fera à l'hôtel Hilton Québec, où se déroulent les travaux. Les réservations seront effectuées par le Protocole de l'Assemblée nationale du Québec, selon l'ordre d'arrivée des formulaires d'inscription.

Chaque délégué est responsable de ses frais d'hébergement et des autres frais reliés à la chambre. Les réservations d'hôtel s'effectueront à partir des informations contenues dans le formulaire d'inscription ci-joint. Veuillez vous assurer de nous indiquer clairement le type de chambre que vous souhaitez obtenir. Après la date limite d'inscription, le 1<sup>er</sup> mai 2008, il ne sera plus possible à la Section du Québec de garantir la disponibilité des chambres. Dans le contexte du grand nombre d'événements reliés au 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec, la majorité des hôtels affichent déjà complet pour cette période de l'année.

Pour plus d'information au sujet de l'hôtel :

**Hôtel Hilton Québec**  
1100, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 4P3  
[www.hiltonquebec.com](http://www.hiltonquebec.com)

### **4. TEMPÉRATURE ET VÊTEMENTS**

En juillet, la température moyenne à Québec se situe autour de 22° C. Une veste légère ainsi qu'un tricot sont suggérés pour les soirées d'été qui peuvent être fraîches.

Pour les réceptions, la tenue de ville ou le costume national sont requis. La tenue de cérémonie ne sera requise à aucun moment.

### **5. TRANSPORT AÉRIEN**

En raison du fort achalandage prévu au début juillet pour les festivités entourant le 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec, nous vous recommandons d'effectuer vos réservations de vols le plus rapidement possible.

La destination aéroportuaire finale est l'aéroport International Jean-Lesage de Québec.

Un service d'accueil est prévu à l'aéroport international Jean-Lesage de Québec à compter du 30 juin. Le transport des participants sera assuré de l'aéroport à l'hôtel. Pour le départ des délégués, le transport de l'hôtel à l'aéroport sera également disponible jusqu'au 8 juillet.

### **6. BAGAGES**

Nous vous invitons à très bien identifier vos bagages, **idéalement avec une identification de l'APF**, afin d'en faciliter le repérage à l'accueil.

### **7. VISAS**

La prérogative d'émettre les visas d'entrée au Canada relève du gouvernement fédéral canadien. Chaque délégation doit contacter la représentation diplomatique desservant son territoire le plus rapidement possible pour obtenir à temps les documents et informations requis. La liste des bureaux des visas à l'étranger se trouve à l'adresse suivante :

[www.cic.gc.ca/francais/bureaux/index.html](http://www.cic.gc.ca/francais/bureaux/index.html)

À l'exception des citoyens des pays où il y a une dispense de visa, toutes les personnes qui viennent au Canada comme visiteurs doivent avoir un visa (veuillez consulter le lien suivant : [www.cic.gc.ca/francais/visiter/visas.asp](http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/visas.asp)).

Les citoyens des sections suivantes **doivent obtenir un visa** pour entrer au Canada comme visiteurs :

Albanie, Arménie, Bénin, Bulgarie, Burkina-Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Égypte, Gabon, Géorgie, Guinée, Guinée Équatoriale, Guinée-Bissau, Haïti, Hongrie, Laos, Liban, Lituanie, Macédoine, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Moldavie, Niger, Pologne, République arabe syrienne, République démocratique du Congo, Rwanda, Roumanie, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu, Viêt-nam.

Les citoyens des sections suivantes **ne sont pas tenus d'obtenir un visa** pour visiter le Canada :

Andorre, Communauté française de Belgique, France, Genève, Jersey, Jura, Lettonie, Louisiane, Luxembourg, Maine, Monaco, République Tchèque, Suisse, Val d'Aoste, Valais, Vaud.

Les personnes qui ont besoin d'un visa doivent l'obtenir à un bureau des visas à l'étranger et non à la frontière ou à l'aéroport. Les délégués pour lesquels un visa est requis et qui ne l'auront pas en leur possession risquent de ne pas être admis au Canada. Aucune démarche ne pourra être effectuée à partir de Québec.

Les participants sont invités à communiquer le plus tôt possible (au moins quatre semaines avant le départ) avec l'ambassade ou le consulat canadien le plus proche, le cas échéant, afin d'obtenir le visa d'entrée au Canada.

Veuillez noter que si les délégués voyagent avec des enfants âgés de 17 ans ou moins, des documents particuliers seront exigés pour entrer au Canada. Pour plus d'information, veuillez consulter le lien [www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/visa.asp](http://www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/visa.asp).

## **8. COURANT ÉLECTRIQUE**

Comme partout en Amérique du Nord, le courant est de 110 volts (60 cycles). Les prises de courant ne pouvant recevoir les fiches européennes, il faut **prévoir un adaptateur**.

## **9. ASSURANCES**

Les délégués doivent prévoir les assurances nécessaires pour perte de bagages, maladies ou accidents durant leur séjour.

## **10. DÉPENSES PERSONNELLES DES PARTICIPANTS**

Toutes les dépenses personnelles, dont notamment le coût de la chambre d'hôtel, les repas non prévus au programme, les appels téléphoniques, le blanchissage et autres dépenses de ce genre, **sont à la charge des participants**.

## **11. MONNAIE ET ARGENT**

La monnaie légale est le dollar canadien, qui se divise en 100 cents. Il existe des coupures de 5, 10, 20, 50 et 100 dollars ainsi que des pièces de 1, 5, 10, 25 cents et de 1 et 2 dollars.

Les cartes de crédit les plus connues sont acceptées partout, notamment Visa, MasterCard et American Express. Quant aux chèques de voyage, ils sont honorés dans les grands hôtels, certains restaurants et les grands magasins. Autrement, il faut les encaisser dans un bureau de change ou dans une banque.

Les établissements bancaires sont généralement ouverts de 10 h à 14 h du lundi au vendredi. Un vaste réseau de guichets automatiques permet des retraits à toute heure, sept jours sur sept.



# RÉUNION DU BUREAU DE L'APF ET XXXIV<sup>e</sup> SESSION DE L'APF

Québec, du 2 au 8 juillet 2008

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Chaque délégué doit remplir une fiche individuelle  
(parlementaire et fonctionnaire)

M. ☐ MME ☐

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : ☐ Parlementaire ☐ Fonctionnaire

Titre : .....

Section : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Télécopieur : .....

Courriel : .....

N° de passeport du délégué : .....

Date d'expiration du passeport : .....

## ACCOMPAGNATEUR (TRICE)

Nom : ..... Prénom : .....

(confidentiel lorsque rempli)

1 de 3

Ce formulaire devra être retourné  
**avant le 1<sup>er</sup> mai 2008**  
par télécopieur ou courriel à l'attention de :

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'APF ET  
Secrétariat général administratif  
Téléphone : 33 1 40 63 91 60  
Télécopieur : 33 1 40 63 91 78  
[info@apf-fr.org](mailto:info@apf-fr.org)

CAROLINE CÔTÉ  
Protocole de l'Assemblée nationale  
Assemblée nationale du Québec  
Téléphone : 1 418 643-4206  
Télécopieur : 1 418 528-0846  
[apfquebec2008@assnat.qc.ca](mailto:apfquebec2008@assnat.qc.ca)



# RÉUNION DU BUREAU DE L'APF ET XXXIV<sup>e</sup> SESSION DE L'APF

Québec, du 2 au 8 juillet 2008

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Chaque délégué doit remplir une fiche individuelle (parlementaire et fonctionnaire)

## PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS

Veuillez cocher les activités auxquelles vous participerez:

- ☐ Bureau de l'APF (2 juillet 2008) *N.B. n'est accessible qu'aux membres du Bureau*
- ☐ XXXIV<sup>e</sup> Session de l'APF (4 au 7 juillet 2008)
- ☐ Réseau des femmes parlementaires de l'APF (4 juillet 2008)
- OU
- ☐ Journée socioculturelle (4 juillet 2008)

## TRANSPORT

### Arrivée au Canada :

Point d'entrée : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Heure : \_\_\_\_\_

Cie aérienne : \_\_\_\_\_

N° de vol : \_\_\_\_\_

### Arrivée à Québec :

Point d'entrée : (aéroport international Jean-Lesage)

Date : \_\_\_\_\_

Heure : \_\_\_\_\_

Cie aérienne : \_\_\_\_\_

N° de vol : \_\_\_\_\_

### Départ de Québec :

Point de sortie : (aéroport international Jean-Lesage)

Date : \_\_\_\_\_

Heure : \_\_\_\_\_

Cie aérienne : \_\_\_\_\_

N° de vol : \_\_\_\_\_

### Départ du Canada :

Point de sortie : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Heure : \_\_\_\_\_

Cie aérienne : \_\_\_\_\_

N° de vol : \_\_\_\_\_

Note: Un accueil sera prévu à l'aéroport international Jean-Lesage de Québec à compter du 30 juin de même que le transport de l'hôtel vers l'aéroport lors du départ jusqu'au 8 juillet

(confidentiel lorsque rempli)

2 de 3

Ce formulaire devra être retourné  
**avant le 1<sup>er</sup> mai 2008**  
par télécopieur ou courriel à l'attention de :

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'APF  
Secrétariat général administratif  
Téléphone : 33 1 40 63 91 60  
Télécopieur : 33 1 40 63 91 78  
[info@apf-fr.org](mailto:info@apf-fr.org)

ET CAROLINE CÔTÉ  
Protocole de l'Assemblée nationale  
Assemblée nationale du Québec  
Téléphone : 1 418 643-4206  
Télécopieur : 1 418 528-0846  
[apfquebec2008@assnat.qc.ca](mailto:apfquebec2008@assnat.qc.ca)



# RÉUNION DU BUREAU DE L'APF ET XXXIV<sup>e</sup> SESSION DE L'APF

Québec, du 2 au 8 juillet 2008

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Chaque délégué doit remplir une fiche individuelle (parlementaire et fonctionnaire)

## HÉBERGEMENT

Type de chambre souhaité :

### HÔTEL HILTON QUÉBEC

| Chambre       | Simple                          | Double                          |
|---------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Hospitalité * | 223 \$ <input type="checkbox"/> | 249 \$ <input type="checkbox"/> |
| De luxe       | 285 \$ <input type="checkbox"/> | 311 \$ <input type="checkbox"/> |

\* En nombre limité

En dollars canadiens. Tarifs nets et non sujets à commission.

Il est à noter que la taxe d'hébergement de 3%, la taxe fédérale (TPS) de 5% ainsi que la taxe provinciale (TVQ) de 7,5% s'appliquent aux tarifs des chambres. Les taxes sont sujettes à changement sans préavis.

Des frais supplémentaires sont à prévoir pour la troisième et la quatrième personne logeant dans la chambre.

Le tarif inclut le petit-déjeuner

Non-fumeur ☐

Fumeur ☐

Du ..... juillet (jour d'arrivée à Québec)

au ..... juillet 2008 (jour du départ de Québec), soit ..... nuitées

**Afin de garantir votre réservation, une confirmation officielle est exigée :**

Cartes de crédit : American Express ☐ Master Card ☐ Visa ☐ Dinners Club ☐ Autre ☐

Numéro : \_\_\_\_\_

Date d'expiration : \_\_\_\_\_

## DEMANDES SPÉCIALES

Particularité(s) médicale(s), allergie(s) alimentaire(s), mobilité restreinte

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

(confidentiel lorsque rempli)

## PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements fournis sont obligatoires aux fins pour lesquelles ils sont demandés et seront rendus accessibles au personnel compétent de l'Assemblée nationale. Les droits d'accès et de rectification de ces renseignements peuvent être exercés en s'adressant à la Direction du protocole et de l'accueil de l'Assemblée nationale

3 de 3

Ce formulaire devra être retourné  
**avant le 1<sup>er</sup> mai 2008**  
par télécopieur ou courriel à l'attention de :

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'APF ET  
Secrétariat général administratif  
Téléphone : 33 1 40 63 91 60  
Télécopieur : 33 1 40 63 91 78  
[info@apf-fr.org](mailto:info@apf-fr.org)

CAROLINE CÔTÉ  
Protocole de l'Assemblée nationale  
Assemblée nationale du Québec  
Téléphone : 1 418 643-4206  
Télécopieur : 1 418 528-0846  
[apfquebec2008@assnat.qc.ca](mailto:apfquebec2008@assnat.qc.ca)